

TOUINOI NATIONAL DE L'ÎLE DE RÉ

32^{ème} édition

3



TOUTES LES INFOS SUR WWW.FCRETHAIS.FR

U11

U13

**SAMEDI 7
DIMANCHE 8
JUIN 2025**



32^e Tournoi National de l'Île de Ré
Dossier d'Inscription

DOSSIER D'INSCRIPTION

TOURNOI NATIONAL DE L'ÎLE DE RÉ
MEMORIAL BRUNO TESSON
32^E EDITION

7 & 8 JUIN 2024





UN RENSEIGNEMENT ?

Jordan RICHE – Organisation Générale du Tournoi

- 06.27.33.37.89
- fcrethais@gmail.com

Miche FERNANDEZ – Partie Restauration

- 06.67.51.40.87

Romain CHARUAU – Animation & Compétition

- 06.81.06.47.21
- rom.charuau@laposte.net

Sites internet

- www.fcrethais.fr
- www.tournoinationaliledere.fr

Adresse du club

Football Club Réthais
7 Avenue de Philippsburg
17410 – St Martin de Ré

EN BREF !

Notre tournoi national est réparti en deux compétitions U11 & U13. Il est demandé à chaque club de remplir une fiche d'engagement par équipe inscrite dans une catégorie.

Le tournoi est sportivement gratuit. Le club met à disposition des offres d'hébergements, auxquelles chaque club souhaitant participer doit adhérer. Cette règle est commune aux clubs, et personne ne peut y déroger.

Les clubs engagés s'engagent à respecter les dates à retenir afin de faciliter la coordination et l'organisation de l'événement.

Il est demandé aux responsables de lire entièrement, de remplir lisiblement et de retourner le présent dossier à :

- fcrethais@gmail.com
- Jordan RICHE - FC Réthais – 7 Avenue de Philippsburg – 17410 St Martin de Ré

L'inscription des équipes sera officiellement validée, avec un accusé de réception une fois le dossier reçu avec les chèques de caution – possibilité de régler par virement bancaire.

Il est demandé à chaque club d'avoir la liste des licences des joueurs avec dates de naissance le jour du tournoi.

Le nombre d'équipes par catégorie est limité à 32 (soit 64 équipes au total) pour cette 32^e édition.

Depuis 1991, nous mettons toute notre volonté pour rendre ce week-end mémorable pour vos équipes.

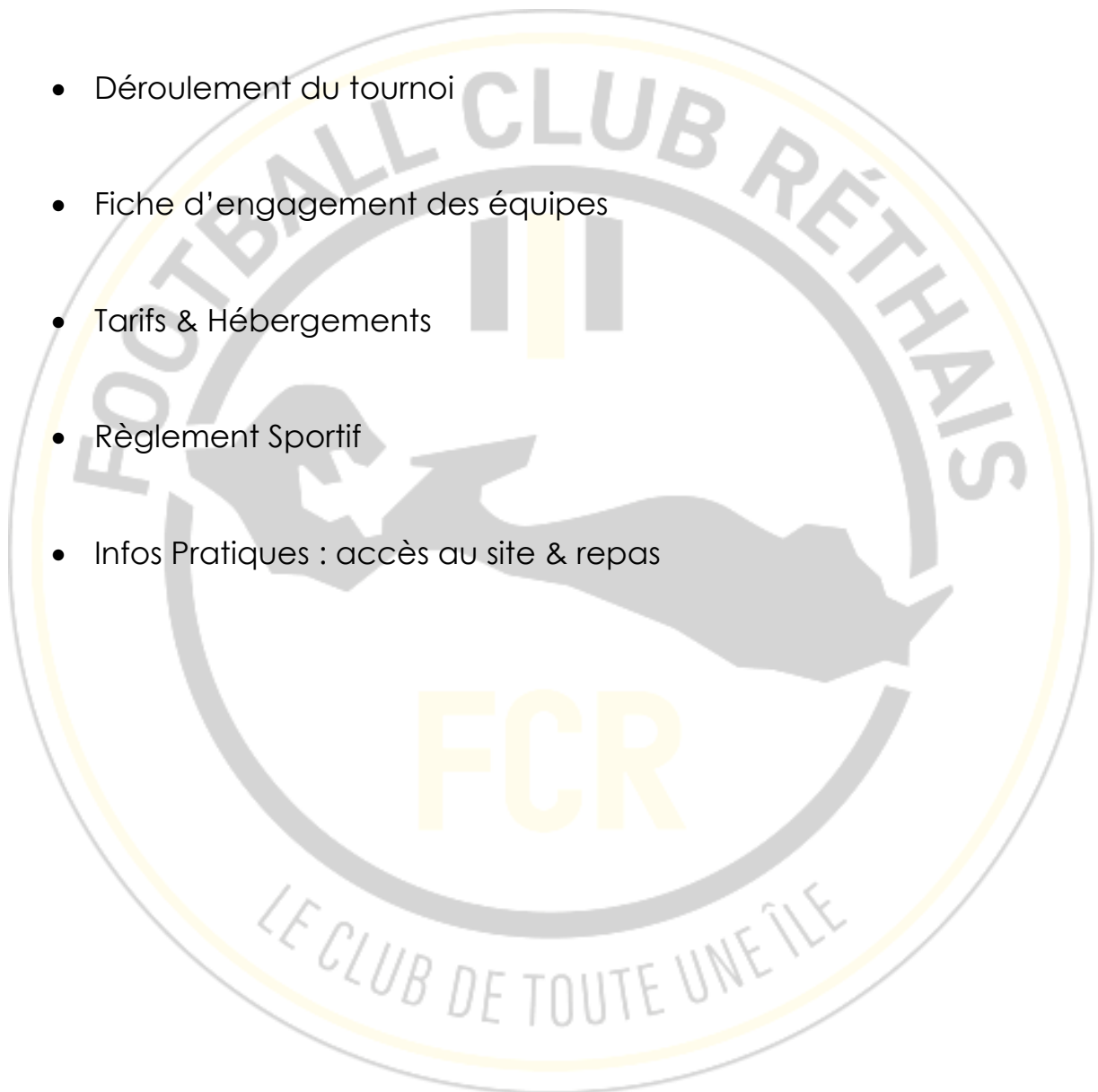
N'hésitez pas à nous contacter si vous avez la moindre question.

L'équipe FCR !



SOMMAIRE

- Le Palmarès
- Déroulement du tournoi
- Fiche d'engagement des équipes
- Tarifs & Hébergements
- Règlement Sportif
- Infos Pratiques : accès au site & repas





PALMARES DEPUIS 1991

- 1991 Parentis en Born
- 1992 Bordeaux St Bruno
- 1993 Saumur OL
- 1994 La Rochelle Lagord
- 1995 ESA Brive
- 1996 ESA Brive
- 1997 SC Beaucozé & Chambour sur Indre
- 1998 AS Angoulême et Chamois Niortais FC
- 1999 Chambour sur Indre & AS Angoulême
- 2000 US Wasqehal & FC Montauban
- 2001 Limoge Landouge & US Wasquehal
- 2002 ESA Brive & SCM Châtillon
- 2003 SCM Châtillon & FC Trélassac
- 2004 RC Doué la Fontaine & Union St Bruno
- 2005 Iris Club de Lambersart & AGJA Caudéran
- 2006 ES Buxerolles Football & ES Blanquefort
- 2007 Iris Club de Lambersart & AC Evreux
- 2008 COC Chamiers & ES Buxerolles Football
- 2009 Iris Club de Lambersart & Coqs Rouges de Bordeaux
- 2010 Iris Club de Lambersart & SA Mérignac
- 2011 USECC & SA Mérignac
- 2012 US Saint Grégoire & SA Mérignac
- 2013 US Bruges & COSMO Taverny
- 2014 Iris Club de Lambersart & RC Doué La Fontaine
- 2015 AGJA Caudéran & Plaisir
- 2016 EURO 2016 – Présence de l'Espagne
- 2017 ST Nazaire Foot & FC Montauban
- 2018 SCM Châtillon & LA Chataigneraie Foot
- 2019 Valenton & Estuaire Médoc
- 2020 – Annulé - COVID
- 2021 – Annulé - COVID
- 2022 – ST Nazaire Foot & St Nazaire Foot
- 2023 – Thouars Foot 79 & AS Le Mans Vilaret
- 2024 – Neuville Haut Poitou & Thouars Foot 79





DEROULEMENT DU TOURNOI

Ces horaires sont à titre informatif et seront amenées à évoluer selon le nombre d'équipes par catégorie.

Elles seront officialisées au moment de l'accueil au club house du FCR.

Vendredi à partir de 17h00

- Accueil au club house pour les petits déjeuners du PACK 3 NUITS

Samedi

- Dès 9 H 00 – Accueil des clubs et formalités administratives
- 13 H 30 – Rassemblement des responsables d'équipes
- 13 H 55 – Minute d'applaudissements
- 14 H 00 – Premier tour de la phase de Brassage
- 19h00 – Fin de la première journée de Tournoi
- 19h15 – Défilé de clôture de la J1

Dimanche

- 9 H 30 – Reprise de la phase de Brassage
- 11 H 30 – Fin de la phase de Brassage – STAFF
- 12 H 00 – Apéritif Convivial pour les éducateurs
- 12 H 20 – Affichage des matchs de Classement
- 12 H 45 – Début des matchs de Classement
- 17 H 30 – Fin des matchs de Classement
- 18 h 00 – Finale de l'édition 2025 du Mémorial U11
- 18 h 30 – Finale de l'édition 2025 du Mémorial U13

19 H 00 – Cérémonie de remise des récompenses





32^e Tournoi National de l'Île de Ré
Dossier d'Inscription

FICHE D'ENGAGEMENT

Merci de remplir une fiche d'engagement par équipe et par catégorie (si vous inscrivez deux équipes dans la catégorie, vous devez impérativement remplir deux fiches)

DATE LIMITE D'ENGAGEMENT : 1^{ER} FEVRIER 2025

CLUB ENGAGE :

Catégorie de l'équipe engagée : U11 U13

Coordonnées précises du responsable de l'équipe et du club pour l'envoi de documents ultérieurs :

NOM & Prénom : _____

Numéro de portable : _____

Adresse mail : _____

Adresse du club : _____

Code Postal : _____

Ville : _____



TOUT ENGAGEMENT D'EQUIPE IMPLIQUE L'ENVOI DE DEUX CHEQUES DE 350 € :

- Le premier comme caution remis le jour du tournoi
- Le second comme acompte débite à réception et déduit du coût global

EN CAS DE DESISTEMENT **SANS MOTIF VALABLE**, LES DEUX CHEQUES SERONT ENCAISSES.

TARIFS & HEBERGEMENTS



DEUX OFFRES PROPOSEES

Tous les hébergements proposés sont des hébergements « rigides » et les formules sont en pensions complètes.

A RENVoyer AU PLUS TARD LE 15 MARS 2025

PACK « FLEX » 2 NUITS

2 Petits déjeuners au camping
Dimanche & Lundi

4 Repas chauds sur site

- Samedi midi & soir
- Dimanche midi & soir

110 € / personne

Toutes les personnes accompagnantes sont éligibles à ce tarif (joueurs, entraîneurs, parents etc...)

PACK « CONFORT » 3 NUITS

3 Petits déjeuners au camping
Samedi - Dimanche & Lundi

4 Repas chauds sur site

- Samedi midi & soir
- Dimanche midi & soir

135 € / personne

Toutes les personnes accompagnantes sont éligibles à ce tarif (joueurs, entraîneurs, parents etc...)

Club concerné : _____

NOM & Prénom du responsable : _____

Numéro de portable : _____

Adresse mail : _____

Pack « Flex » 2 Nuits : _____ x 110 € = _____ €

Pack « Confort » 3 Nuits : _____ x 135 € = _____ €

TOTAL : _____ €

LE SOLDE DU REGLEMENT SERA EFFECTUE A VOTRE ARRIVEE AVEC UN CHEQUE PAR CLUB

OU

PAR VIREMENT BANCAIRE – RIB DU FCR SUR DEMANDE



REGLEMENT SPORTIF

Article 1. - Tournoi national de l'École de Football de le FCR, destiné aux licenciés de la FFF.

Article 2. - Toutes les équipes participantes doivent être affiliées à la **F.F.F.**, la liste des enfants licenciés sera déposée au secrétariat du Tournoi dès l'arrivée des équipes.
Les clubs devront à tout moment pouvoir présenter les licences en cas de litige.
Toute fraude sur identité ou falsification de licences entraînera l'exclusion immédiate du Tournoi.

Article 3. - Application des règles de **Football à 8 de la F.F.F avec aménagements possibles.**
Les rencontres s'effectueront

- avec **8** joueurs + **4** remplaçants maximum pour la catégorie U10 et U11.
- avec **8** joueurs + **4** remplaçants maximum pour la catégorie U12 et U13.

Article 4. - Le tournoi commence avec des Poules en formule Championnat.
Match gagné : **3** points - Nul : **1** point - Match perdu : **0** point - Forfait : **-1** point.

Article 5. - Les rencontres se disputent en une mi-temps de **10** minutes, durée pouvant être amené à être modifiée avant le Jour J.
Elles commenceront et finiront en même temps. (Sifflet au travers de la Sono)

Article 6. - A l'issue des matchs de **Première phase** (Poules de Brassage).
Le classement des équipes s'effectuera en cas d'égalité :
- en priorité selon le Goal-average général des équipes,
- ensuite par le nombre de buts marqués (meilleure attaque),
- ensuite par le nombre de buts encaissés (meilleure défense),
- ensuite par le goal-average particulier (score du match entre eux),
- sinon en dernier lieu, une série de 5 tirs au but des 9 mètres.

Article 7. - Pour la **Seconde phase** les rencontres pour le classement s'effectueront le dimanche.
Les premiers et les seconds entre eux (ou meilleurs seconds et ainsi de suite en cas de + de 4 poules par cat.),
Les troisièmes et les quatrièmes entre eux,
Les cinquièmes et les sixièmes entre eux.
Les septièmes entre eux.
Ce qui donnera un classement général
Les matches auront une durée d'une fois **10** minutes, règle pouvant évoluer.
En cas d'égalité à la fin de la rencontre, il sera procédé aussitôt à une série de **3** tirs aux buts des 9 mètres parmi les joueurs de l'équipe ; en cas d'égalité après ce premier tour, une autre série avec les autres joueurs et arrêt au premier tir raté,

Article 8. - Les finales seront de **deux fois 10** minutes.
La Remise des récompenses se réalisera sur le terrain d'honneur, les joueurs et leurs éducateurs en file indienne, face au podium (de 18h00 à 19h00).
La présence de l'ensemble des équipes est obligatoire, lors de la remise des récompenses.

Article 9. - Toutes les équipes présentes effectueront toutes le même nombre de matches, sauf cas indépendant de notre volonté.
Elles seront toutes récompensées ainsi que tous les responsables et tous les enfants à l'issue du Tournoi.
L'ENGAGEMENT DES ÉQUIPES EST GRATUIT, ainsi que l'accès au STADE MUNICIPAL DE SAINT-MARTIN-DE-RÉ.

Article 10. - Tout cas particulier ou litige est de la seule compétence du comité d'organisation du Tournoi.
Ses décisions seront sans appel.

Article 11. - Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou de vandalisme pendant la durée du Tournoi, ainsi qu'en cas d'accident, les joueurs participant au Tournoi devant être assurés par leur club



32^e Tournoi National de l'Île de Ré
Dossier d'Inscription

Article 12. – Le FCR ne saurait encourir une quelconque responsabilité si, en cas de force majeure ou d'événements indépendants de sa volonté, elle était amenée à annuler le tournoi, à le réduire ou le prolonger, le reporter ou à en modifier les conditions.

Article 13. – L'inscription de l'équipe au Tournoi vaut comme droit à l'image pour les membres de l'équipe. En cas de non-autorisation, il est demandé au responsable de l'équipe d'en faire part à l'organisation.

Article 14. - Toutes les équipes présentes s'engagent à respecter le présent règlement.



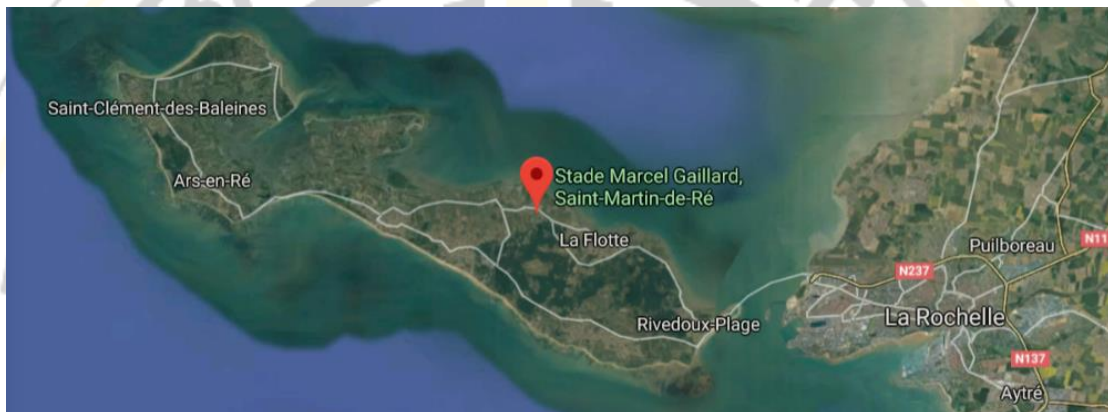


INFOS PRATIQUES

Accès au site :

Stade Marcel Gaillard
7, Avenue de Phillipsburg
17410 Saint Martin de Ré

Parkings voitures et
bus à proximité du
stade



Pratique Restauration / Buvette :

- Tous les repas seront pris dans la salle prévue à cet effet dans le complexe.
- Il n'est pas possible de prendre ce repas à emporter, excepté le dernier repas du dimanche soir qui consiste en un pique-nique adapté au transport.
- Des tickets repas pourront être vendus sur place et l'information de ces repas supplémentaires doit être parvenue à la logistique au service précédent.
- Un ticket BUVETTE ne peut pas servir à manger dans l'espace RESTAURATION, et inversement.
- Aucun TICKET RESTAURATION ou BUVETTE ne sera remboursé
- Eco Cup à vendre 1€ sur place

Retrouvez le Mémorial en ligne. Ces réseaux sociaux sont les vôtres !

Facebook & Instagram : @fc_rethais

Site internet : www.fc_rethais.fr